 

**QIIRO vous propose des modèles de documents juridiques éprouvés, à jour des dernières réformes et règlementations en vigueur. Néanmoins, nos modèles restent généraux et nécessitent d’être adaptés.**

**En cas de doute sur la rédaction ou les conséquences juridiques de l’un de nos modèles de documents, nous vous recommandons l’accompagnement par un professionnel du droit.**

Contrat de création de logiciel, produit multimédia, pages web

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

La société *(Nom fournisseur)*,

ci-après dénommée “ Le fournisseur ”,

d'une part,

ET

la société *(Nom du client)*,

ci-après dénommée “ Le client ”,

d'autre part,

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

Article premier. *—****Objet du contrat***

La société *(Nom fournisseur)* s'engage à fournir à la société *(Nom du client)*, les services décrits dans le présent contrat aux prix et conditions définis ci-après.

Art. 2 —***Définition des services — Services complémentaires***

2.1. Les services faisant l'objet du présent accord consistent dans l'analyse, l'écriture et la mise au point d'un programme *(Nom programme)* **respectivement :** *produit multimédia/page Web.* Les spécifications de ce programme *(Nom programme)*, [**respectivement :** produit multimédia/page Web] figurent en annexe.

2.2. Toute modification requise par la société *(Nom du client)* ou non prévue dans le présent contrat, entraînant des services complémentaires, sera facturée en sus par *(Nom fournisseur)*, qui appliquera ses tarifs en vigueur.

Art. 3*—****Délais d'exécution***

3.1. La société *(Nom fournisseur)* s'engage dans les conditions et limites des clauses générales à effectuer les travaux définis à l'article 2 (*ou*) en annexe dans un délai d'environ *(Délai en vigueur)* semaines *ou mois* à compter de la remise par la société *(Nom du client)* de la totalité des éléments d'information nécessaire à l'analyse de l'application prévue.

3.2. La société *(Nom fournisseur)* ne pourra être tenue pour responsable d'un retard ayant pour origine des causes échappant à son contrôle ou responsable dans les cas où les informations devant être fournies par la société *(Nom du client)* seraient remises en retard, seraient incomplètes ou non conformes.

Art. 4*—****Renseignements à fournir par le client***

4.1. La société *(Nom du client)* s'engage à fournir à la société *(Nom fournisseur)* en même temps que la commande :

– le cahier des charges.

– une documentation complète et précise sous la forme de fiches types, dossiers-modèles, schémas logiques…,

– les spécifications complètes de l'application prévue,

– le type d'équipement sur lequel le programme *(Nom programme)* **respectivement :** *produit multimédia/page Web* sera utilisé.

4.1. Ces renseignements devront être fournis à la société *(Nom fournisseur)* avant le *(Date)*. Si les données remises par la société *(Nom du client)* s'avéraient incomplètes, erronés ou non conformes les travaux supplémentaires d'analyse seraient à la charge du client.

Art. 5*—****Jeux d'essais***

5.1. La société *(Nom du client)*, devra fournir des jeux d'essais permettant de s'assurer que le programme *(Nom du programme)* ***respectivement :*** *produit multimédia/page Web* mis en œuvre par la société *(Nom du fournisseur)* convient bien aux besoins de la société *(Nom du client)*.

5.2. Les jeux d'essais seront établis sous la responsabilité de la société (Nom du client) même si la société *(Nom fournisseur)* est amenée à participer à leur mise au point.

5.3. Ils devront être remis par la société *(Nom du client)* dans les délais prévus à l'annexe concernant le planning des travaux.

Art. 6*—****Réception du programme*** *(Nom programme)*

6.1. Le logiciel réalisé par la société *(Nom fournisseur)* sera considéré comme conforme après mise en place sur les systèmes de la société *(Nom du client)* et contrôle de la validité à la suite d'un traitement effectué sur les jeux d'essais.

6.2. La société *(Nom fournisseur)* communiquera les résultats des essais à la société *(Nom du client)* qui devra s'assurer qu'ils sont conformes aux prestations demandées.

6.3. Si les jeux d'essais n'ont pas été remis dans les conditions prévues, ou si la société *(Nom du client)* n'a pas fait de réclamation écrite dans les dix jours qui suivent l'envoi des résultats, les programmes fournis seront considérés comme satisfaisants et acceptés en l'état par la société *(Nom du client)*.

6.4. La réception des résultats, sans réclamation ou contestation, vaudra recette définitive et la responsabilité ultérieure de la société *(Nom fournisseur)* se trouvera dégagée en l'absence de réserves justifiées et formulées par la société *(Nom du client)*.

Art. 7*—****Propriété intellectuelle***

7.1. Toutes les instructions, procédures et programmes mis au point par la société *(Nom fournisseur)* pour le développement du programme *(Nom programme)* ***respectivement :*** *produit multimédia/page Web* restent la propriété de la société *(Nom fournisseur)* qui se réserve la qualité d'auteur.

7.2. La société *(Nom fournisseur)* pourra utiliser l'ensemble des informations et enseignements issus de la mise au point des programmes.

7.3. La société *(Nom du client)* aura la jouissance du programme *(Nom programme)* ***respectivement :*** *produit multimédia/page Web* qui lui est destiné sans pouvoir le céder, le concéder ou le divulguer à des tiers sans l'accord exprès de la société *(Nom fournisseur)*.

Art. 8*—****Confidentialité***

8.1. La société *(Nom fournisseur)* s'interdit de divulguer les informations qui lui auront été communiquées par la société *(Nom du client)* et stipulées expressément confidentielles.

8.2. De son côté, la société *(Nom du client)* s'interdit de divulguer toutes données, formules, programmes, méthodes ou renseignements dont elle aura eu connaissance du fait de l'exécution du présent contrat.

Art. 9*—****Limitation des responsabilités***

9.1. La responsabilité de la société *(Nom fournisseur)* concernant les services sera entièrement dégagée à compter de la réception du programme *(Nom fournisseur)*. ***respectivement :*** *produit multimédia/page Web.*

9.2. Si le présent contrat ne pouvait être réalisé en tout ou en partie, du fait de causes indépendantes de la volonté de la société *(Nom fournisseur)*, sa responsabilité ne pourrait être engagée.

Art. 10*—****Prix***

Le prix des services prévus au présent contrat figure en annexe. Ce prix sera révisé en appliquant la variation de l'indice Syntec applicable à la date de la facturation définitive par rapport à la date de signature du présent contrat.

Art. 11*—****Modalités de paiement***

11.1. Le prix convenu fera l'objet d'une facturation et d'un paiement dans les conditions suivantes :

• 30 % à la signature du présent contrat,

• 30 %, 30 jours après le début de réalisation des travaux,

• 40 % à la réception des travaux.

11.2. Les sommes dues par la société *(Nom du client)* seront payables à leur échéance, comptant, sans escompte.

Fait à *(Ville document),* le *(Date du courrier)*, en *(Nombre d’exemplaires)* exemplaires.

Signatures